

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 48 (1968)
Heft: 3: 1918-1968 cinquantenaire de la Chambre de commerce suisse en France

Artikel: 1932-1945 M. Gérard de Pury, Directeur général de la Chambre de commerce suisse en France
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888019>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

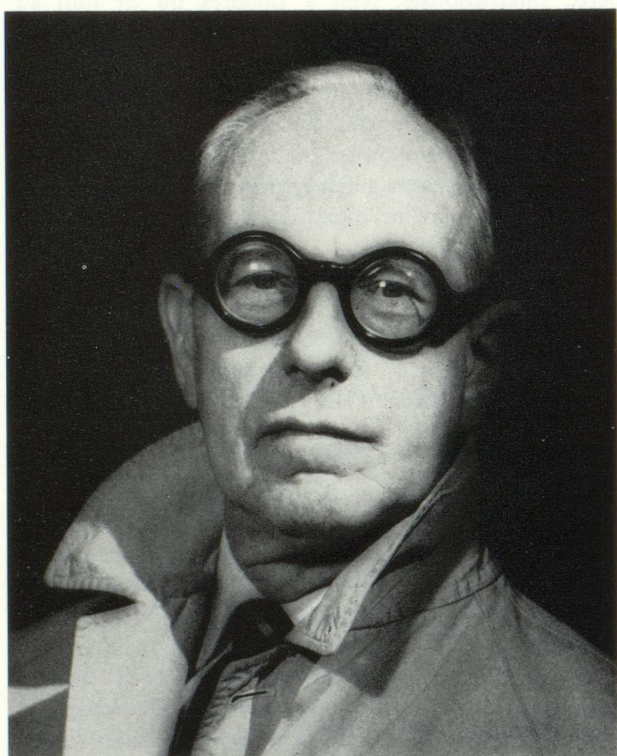
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1932-1945

M. Gérard de PURY, Directeur général de la Chambre de commerce suisse en France



M. Gérard de PURY.

1932-1939 : Période d'accentuation du protectionnisme :

Nous sommes alors au lendemain de la crise économique mondiale de 1929-1930. Aux prises avec des problèmes financiers, industriels et commerciaux ardues à résoudre, les pays se replient sur eux-mêmes, ferment de plus en plus leurs frontières au passage des capitaux, des marchandises et même des hommes.

La France et la Suisse n'échappent pas à cette accentuation du protectionnisme dans tous les domaines, même si l'économie du second de ces pays est depuis longtemps axée sur son commerce extérieur dont elle vit. Des accords de « clearing » et des conventions de commerce franco-suisse se succèdent les uns aux autres et limitent gravement les échanges de toutes sortes entre les deux pays.

Dès lors, les banquiers, industriels et commerçants, en France comme en Suisse, ont à faire face à des formalités compliquées pour tous paiements d'un pays à l'autre; ils doivent se battre pour obtenir des contingents suffisants, afin de maintenir un courant minimum d'affaires, pour donner encore du travail aux ouvriers de leurs usines. De plus, devant une politique sociale xénophobe, il faut défendre le sort des nombreux travailleurs suisses en France, etc.

La Chambre de commerce suisse en France va empoigner avec ardeur tous ces problèmes. Elle cherchera avec énergie à les résoudre. C'est là sa vocation!

En 1932, elle a fait appel à un nouveau Secrétaire général : M. Gérard de PURY, âgé de 29 ans, licencié ès sciences économiques et commerciales de l'Université de Neuchâtel.

Sous les ordres, plus spécialement, de deux Présidents successifs : Louis-Gustave BRANDT et Émile BITTERLI — à l'intelligence desquels il continue, aujourd'hui encore, à rendre un vibrant hommage — le nouveau Secrétaire général forme une équipe cohérente et dynamique de collaborateurs : M. Léon MATTHEZ pour les problèmes administratifs, MM. Jacques BOITEL et Jean de SENARCLENS (ses futurs successeurs) pour les problèmes économiques et commerciaux, M. Jacques L'HUILLIER (actuel et distingué Professeur d'économie politique à l'Université de Genève) pour les problèmes d'information et de propagande; c'est celui-ci, entre autres, qui fera de l'organe de la Compagnie la très remarquable « Revue économique franco-suisse ».

Précurseurs de la « décentralisation », ils organisent de nouvelles Sections de la Chambre de commerce suisse à



Bureau du Conseil : 14 avril 1939.
 Au premier plan, de gauche à droite : MM. Monvert, Brandt, Dobler, Bitterli, Bollier.
 Au second plan, de gauche à droite : MM. Mathez, de Pury, Weber, Gutzwiller.

Lille, Strasbourg, Besançon et Bordeaux, en plus de celles créées précédemment à Lyon et Marseille. Dans beaucoup d'autres villes « de France et de Navarre », des Correspondants de la Compagnie sont sélectionnés avec beaucoup de soin. En Suisse, l'Office Suisse d'Expansion Commerciale et les Chambres de commerce cantonales complètent ce réseau d'hommes luttant sans relâche contre la restriction des échanges franco-suisse, puis pour le développement de ceux-ci.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de raconter ici un petit fait très significatif : lorsque les Administrateurs de la compagnie étudièrent la candidature de M. de PURY au poste de Secrétaire général, ils lui déclarèrent qu'il y avait une condition primordiale et essentielle à remplir :

entretenir de bons rapports avec le Conseiller commercial de l'Ambassade (alors « Légation ») de Suisse à Paris. Le postulant connaissait déjà le Conseiller commercial d'alors, le très distingué Henry de TORRENTE (plus tard Ambassadeur de Suisse à New York et à Londres). M. de PURY n'eut aucune peine à donner toutes assurances sur les excellents rapports qu'il entretiendrait avec lui. De là date une collaboration confiante et fructueuse entre l'Ambassade de Suisse en France et la Compagnie, ce qui a constitué un élément inappréciable pour la qualité et le rendement des activités économiques respectives de l'une et l'autre. Il en a été de même pour les relations étroites entre les Consuls de Suisse en France et les Sections et Correspondants de la Compagnie.

1939-1945 : Seconde Guerre Mondiale :

Ce faisceau d'activités et de collaborations, tant à Paris, en province qu'en Suisse, trouvera une utilité plus grande encore pendant les six années de guerre de 1939 à 1945 et cela malgré de multiples et nouveaux obstacles : la France écartelée entre deux zones, occupées successivement et durement par l'ennemi, tous déplacements et correspondances de plus en plus rares et difficiles d'une zone à l'autre et entre France et Suisse, un arrêt presque total de tous échanges commerciaux et financiers entre les deux pays, puis une reprise lente, progressive et laborieuse.

Le sort des Présidents, Administrateurs et collaborateurs de la Compagnie, tous de nationalité suisse sera celui de tous les Français et encore seront-ils bien privilégiés de ne pas avoir à faire la guerre et de pouvoir demeurer en France.

En juin 1940, la Compagnie se replie à Bordeaux, où Maurice PERRINJAQUET, le regretté et actif Consul général de Suisse, met généreusement sa maison de ville à la disposition du Président, du Secrétaire général et de leurs collaborateurs, sans oublier les épouses. M. Léon MATTHEZ est resté, avec bon sens et courage, à Paris, où il se rend utile et où il ne lui est fait aucun mal. Que tous les autres n'ont-ils suivi son exemple !

De Bordeaux, après l'armistice, les uns gagneront la Suisse, avec mille et une difficultés; les autres loueront une roulotte de cirque pour rentrer à Paris, où tous se retrouveront en septembre 1940.

La Compagnie sera alors en butte, comme beaucoup d'autres, aux suspicions de l'occupant. Le Secrétaire général aura à comparaître devant un aéropage de la « Gestapo », 62, avenue Foch, une première fois pour n'avoir pas exclu de la Compagnie les membres non-ariens... ce qu'il refusera de faire, la Compagnie étant suisse; une seconde fois, pour avoir laissé passer des

messages de la « Résistance » dans la correspondance commerciale (reprise d'ailleurs en mai dernier, pendant les grèves générales) par cartes postales, organisée par la Compagnie et grâce à l'appui de son Président d'alors, M. Frédéric BAUMANN, entre la zone occupée, la zone libre et la Suisse. Comme la « Gestapo » ne peut pas faire la preuve de ce qu'elle prétend, elle libère à nouveau le Secrétaire général. Cette correspondance commerciale par cartes postales a rendu d'immenses services aux membres de la Compagnie des deux côtés du Jura. Pour faciliter son fonctionnement, des bureaux de la Compagnie sont installés à Annemasse, Lausanne et Bâle. Ils compléteront ainsi, pendant toute la guerre, le réseau Paris, Sections et Correspondants en Province.

Durant cette période difficile et triste, le Secrétaire général et ses collaborateurs ont fait l'expérience que les années de malheur vous attachent plus étroitement et intimement encore au pays — qui veut bien vous offrir l'hospitalité — que les années de bonheur insouciant. Mais, heureusement, celles-ci revinrent, progressivement, dès août 1944... où l'on ne travaillait plus beaucoup au n° 16 de l'avenue de l'Opéra, car tout le monde était dans la rue à dresser des barricades contre les occupants, puis à ovationner les libérateurs.

Deux des collaborateurs du Secrétaire Général, MM. Jacques BOITEL et Jean de SENARCLENS, allaient successivement reprendre le flambeau qui éclairerait la reprise, puis un nouveau développement du commerce franco-suisse. La Compagnie pendant treize années, d'octobre 1932 à septembre 1945, avait été dirigée par M. Gérard de PURY. Elle avait connu, au cours de cette période, des circonstances difficiles, mais très favorables à son extension. C'est ainsi que le nombre de ses adhérents était passé de 863 à 6.656 pendant ces treize années.

M. de PURY quitta son poste avec regrets, mais le temps était venu pour lui de rentrer dans le rang des hommes d'affaires.

Il organisa, dès 1945, la vente en France des machines à coudre « Elna », fabriquées pour deux tiers par la Société Anonyme TAVARO à Genève et pour le troisième tiers en France (par différents sous-traitants); ce fut une opération d'échanges équilibrés entre les deux pays. Puis il entra à Paris, en 1947, au service des différentes Sociétés laitières franco-suisse du groupe URSINA de Berne. Après vingt-et-un ans de collaboration avec ces Sociétés, il prendra sa retraite à la fin de cette année.